COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, 1er avril 2025

Plan Intercommunal de Sauvegarde
Un exercice inédit de gestion de crise inondation

Dans le cadre du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS*) et pour la première fois, la Grenoble Alpes Métropole a organisé une journée « Exercice événements climatiques extrêmes » le mardi 1er avril 2025. Cet exercice inondation de crise s'inscrit dans le processus d'élaboration du Plan InterCommunal de Sauvegarde (PICS). Deux enjeux majeurs : tester les procédures définies dans le PICS afin d'assurer la continuité et le rétablissement des compétences et intérêts communautaires, ainsi que la solidarité intercommunale au sein du bloc communal et éviter les victimes, limiter l'impact économique et assurer la continuité de nos services publics.

Sur la base d'un scénario inondation : dans la nuit du 31 mars une alerte météo a été envoyée par la Préfecture. L'exercice-test métropolitain a débuté dès le lendemain matin avec près de 100 acteurs pour gérer la crise. Le scénario météo combinait des vents violents, un risque d'inondation majeur avec pluies diluviennes, routes coupées, ouvrages d'art endommagés, glissements de terrain, pannes électriques…

Cet entraînement inédit d'ampleur concerne 24 communes dont 6 d'entre elles désignées sinistrées, 10 solidaires et les 8 autres observatrices et la Métropole afin de protéger les habitants, les biens, tout en actionnant la solidarité intercommunale.

Réactivité et lucidité dans la prise des décisions

L'objectif de ce test grandeur nature est d'évaluer la mise en œuvre des différents plans et modalités d'intervention réglementaires en cas de crise en respectant :

- Le bon fonctionnement et l'efficacité des outils mis à disposition
- L'efficacité de la communication inter-institutions pour induire à une bonne gestion et coordination des opérations
- Les réflexes et les décisions prises par les communes et la Métropole face aux différentes situations de détresse et de difficulté.

Aperçu de l'information PICS* (loi Matras 2021)

Toutes les intercommunalités de l'Isère sont soumises à la réalisation d'un PICS le 26 novembre 2026. Plan qui vise à :

- préparer la solidarité intercommunale en cas de crise (inondation, tempête, accident industriel…) frappant une ou plusieurs communes membres
- mettre en place une organisation de gestion de crise pour mobiliser les moyens communaux et intercommunaux

- permettre le maintien ou la reprise des compétences intercommunales en cas de crise
- compléter le plan ORSEC mis en œuvre par le préfet de département.

Un test grandeur nature
GAM a pu tester ses services, aussi bien pour l'organisation interne sur ses compétences propres, que les relations avec les communes pour la coordination de la mutualisation des moyens communaux, voire métropolitains (cf les enjeux du PICS). Le Cerema, partenaire de GAM depuis 2021, est mandaté pour l'organisation de cet exercice. Six agents spécialisés en gestion de crise pour animer et observer le poste de coordination intercommunal en vue d'alimenter le retour d'expérience.

Les communes « sinistrées »
Noyarey, Champs-sur-Drac, Vizille, Saint-Paul-de-Varces, Eybens et Grenoble ont accepté de participer à l'exercice initié par la Métropole. Les communes ont activé leur PCS (plan communal de sauvegarde) pour traiter les événements scénarisés de l'exercice.

Les communes « solidaires »
Fontaine, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Saint-Martin-d'Hères, Gières, Saint-Egrève, Le Pont-de-Claix, Grenoble, Varces-Allières-et-Risset et Echirolles. un engagement « minimum » est attendu des communes, avec pour seul point de vigilance le fait d'avoir un contact H24 ainsi qu'un élu mobilisable afin de valider l'engagement des moyens, comme cela est prévu par les procédures.

Les communes « observatrices »
Huit communes ont souhaité s'impliquer : La Tronche, Claix, Vaulnaveys-le-Haut, Le-Fontanil-Cornillon, Domène, Echirolles, Vif et Sassenage. L'idée première de cette observation est d'avoir un regard croisé sur les pratiques des communes impliquées et de faire le lien entre les PCC et la cellule animation.

Préfecture de l'Isère
Le Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (SIDPC) de la Préfecture de l'Isère a participé et activé son centre opérationnel de défense.

Contact presse : Alexandra COUTURIER / alexandra.couturier@grenoblealpesmetropole.fr